

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich et Berne, le 29 septembre 2025

La Suisse et les États-Unis adoptent une déclaration commune sur les questions monétaires

La Banque nationale suisse (BNS), le Département fédéral des finances (DFF) et le Département du Trésor des États-Unis ont adopté une [déclaration commune sur des questions relatives à l'économie et aux cours de change](#). La Suisse et les États-Unis y réaffirment qu'ils n'influent pas sur les cours de change pour renforcer leur compétitivité.

Par cette déclaration commune, la Suisse et les États-Unis réaffirment leur engagement à respecter les principes du Fonds monétaire international (FMI) et du G20 concernant les pratiques monétaires. En particulier, les deux pays renoncent à utiliser les cours de change ou le système monétaire international afin d'empêcher l'ajustement effectif des balances des paiements ou de s'assurer des avantages compétitifs inéquitables.

Cette déclaration commune confirme en outre que les interventions sur le marché des changes représentent pour la BNS un instrument de politique monétaire important pour garantir des conditions monétaires appropriées et assurer ainsi la stabilité des prix conformément à son mandat légal. Cette déclaration n'est pas juridiquement contraignante et confirme la pratique existante.

Indépendamment de cette déclaration, la BNS et le DFF entretiennent depuis 2022 avec le Département du Trésor des États-Unis un dialogue sur des thèmes relatifs à l'économie et à la politique financière.